

Je crois qu'il serait beaucoup mieux d'observer les convenances et d'obliger le gouvernement, qui essaye d'obtenir certains privilèges de taxation de la Chambre, la gardienne du trésor public, à s'en tenir strictement aux Règlements.

M. l'Orateur: Comme d'habitude, les députés se sont montrés très serviables dans leurs interventions. Je suis maintenant en mesure de m'appuyer sur un dossier que les chercheurs ont mis au point. Les arguments entendus aujourd'hui n'ont aucunement contribué à éclaircir la question que je dois trancher. La question est ouverte depuis le premier jour où elle s'est posée et elle l'est encore. Essentiellement, je crois qu'il y a accord sur la méthode utilisée dans le projet de loi et qu'elle se situe dans le cadre général de la résolution. Il n'y a même aucun doute qu'elle n'excède pas les pouvoirs octroyés dans la résolution.

Le problème n'est pas tant de savoir si c'est plus ou moins—je ne devrais pas dire «plus», parce que «plus» serait certainement jugé contraire au Règlement—ou s'il s'agit d'une prise de moins de pouvoir, mais plutôt de savoir que même si l'article du bill est accepté, ce qui semble en général être l'aspect litigieux, il est si fondamentalement différent au point de vue du libellé et de l'approche qu'il devrait être jugé contraire au Règlement pour la raison qu'il n'est même pas fondé sur les termes de la résolution. C'est là une question à laquelle je devrai accorder davantage de réflexion. J'espère que je pourrai vous communiquer ma décision sur cette question plus tard aujourd'hui, peut-être vers 5 heures ou 5 h 45. Une fois que je l'aurai prise, je tâcherai d'en informer les leaders à la Chambre aussi à l'avance que possible.

M. Peter Elzinga (Pembina): Monsieur l'Orateur, au sujet de l'amendement présenté par le chef de l'opposition (M. Stanfield), je me permets de dire que je ne puis voir comment on pourrait raisonnablement ne pas l'accepter. Cela me rappelle la déclaration du ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources (M. Macdonald) lors du débat du bill C-8, tendant à créer Pétro-Canada. Tout au long de ce débat, le ministre a soutenu que le gouvernement avait présenté le bill avant tout pour assurer aux Canadiens un approvisionnement suffisant et sûr en énergie à un prix raisonnable. Des mesures récentes prévues au budget et notamment au bill à l'étude nous ont montré à quel point le gouvernement se soucie de la sûreté de l'offre. Le bill à l'étude ne contient rien qui stimule la mise en valeur ou qui favorise la conservation de nos produits pétroliers.

Des mesures récentes nous ont également montré à quel point le gouvernement se soucie d'un approvisionnement en essence canadienne à un prix raisonnable. La taxe d'accise de 10c. revient totalement au gouvernement fédéral. Que l'on demande donc au Canadien moyen s'il estime que la taxe d'accise de 10c. constitue une forme raisonnable d'imposition. Cette mesure fiscale à elle seule haussera d'au moins un demi point l'indice des prix à la consommation d'après les calculs de Statistique Canada. Statistique Canada a signalé que les prix à la consommation ont augmenté en juin, la hausse la plus forte depuis un an et des mesures telles que ce projet de loi incitent les Canadiens à se demander si le gouvernement se préoccupe du consommateur canadien.

● (1540)

Demandons une fois encore aux libéraux-socialistes comment les Canadiens profiteront de cette mesure. N'oublions pas que Lénine disait que pour anéantir la bour-

Taxe d'accise—Loi

geoisie, il fallait l'écraser entre les meules de l'impôt et de l'inflation. C'est précisément ce que fait le gouvernement. Les lacunes non seulement dans ce projet de loi mais dans de nombreuses propositions formulées par le gouvernement nous rendent chaque jour de plus en plus conscients du fait qu'il n'a pas de solution ou de politique positive pour résoudre les problèmes au Canada. De trop nombreuses décisions du gouvernement révèlent une forte tendance à préférer les expédients aux mesures essentiellement valables à long terme. Il est temps, je crois, de remettre à l'honneur des idéaux et des principes dans nos politiques nationales.

Ce bill ne renferme aucune politique. On a dit que les propositions comme celle-ci et le bill C-8 faisaient partie d'une politique globale, mais on ne nous a rien dit de ce que cette politique globale comprendrait relativement à la politique énergétique. J'ai l'impression que le gouvernement souhaite un ensemble global fait de propriété et de socialisme d'État. Pétro-Canada en est un exemple. N'allons pas confondre la justice sociale avec le socialisme ou l'État providence, car ce sont des réalités bien distinctes. N'allons pas croire non plus que la compassion soit l'apanage des socialistes. J'ai constaté en fait que leur compassion a un rapport évident avec la distance qui les sépare d'un sujet et l'origine de l'aide ou des fonds qu'il obtient. Ils font preuve d'un enthousiasme délirant toutes les fois qu'il s'agit de réaliser de magnifiques projets en pays étrangers, mais ils sont beaucoup plus modérés quand il s'agit de fonds privés allant à de simples Canadiens. Ils n'ont pas d'égaux lorsqu'il s'agit de donner de l'argent aussi longtemps qu'il s'agit de l'argent du Trésor, mais qu'on ne touche pas à leur propre argent.

Je déplore le fait que ces sentiments de compassion aient été étouffés par des années d'expansion de l'État à tel point que les Canadiens en sont rendus à tout attendre. Nous devons avoir une politique fondée sur la reprise par l'État du rôle qui lui revient, soit celui de servir l'individu et non pas le contraire. Le socialiste est celui qui croit avoir réponse à tout. De fait, il pense même savoir, mieux que la personne elle-même, ce qui est dans son intérêt. A mon avis, le gouvernement fait exactement la même chose. Il cherche à dominer l'économie complètement, estimant devoir posséder ou du moins contrôler la majorité du capital productif. C'est ce qui s'appelle «la propriété publique» ou «la propriété collective». Quelles belles phrases nébuleuses.

Le gouvernement veut-il détruire l'initiative personnelle? Si oui, il s'y prend certes de la façon la plus efficace. Je suis convaincu que c'est là ce que le gouvernement est en train de faire; il est en train de détruire l'initiative personnelle.

Je me demande si l'on peut concevoir le genre de bureaucratie qu'il sera nécessaire d'établir pour calculer le remboursement des 10 cents à ceux qui sont exempts de cette taxe d'accise de 10 cents. Contrairement à la théorie qu'il prétend adopter, il est plus qu'évident que le parti libéral fait de plus en plus intervenir le gouvernement dans tous les aspects de la vie des Canadiens. Pas le moindre petit élément ne nous laisse supposer qu'il songe à réduire cette intervention. L'aspect le plus insidieux, à mon sens, du fait que tant de gens dépendent des largesses du parti libéral, ce sont les répercussions que cela aura sur des élections vraiment démocratiques et libres. Le Canada aura alors tout d'un pays socialiste sauf le nom.